

Conseil du LPPL

Visio conférence du lundi 7 juin 2021

COMPTE-RENDU

Présents :

- ALLAIN Philippe
- BOUDOUKHA Abdel
- COLOMBEL Fabienne
- CUSSONNEAU Eléonore
- FLEURY-BAHI Ghozlane
- FLORES Thomas
- GARNIER Cannelle
- JEANBLANC Sandra
- POTARD Catherine
- GILET Anne-Laure

Excusé :

- ROY Arnaud

Ordre du jour

Informations générales

- I. Approbation du compte-rendu du conseil du 28 mai 2021
- II. Auditions CDE (2 auditions de 20 minutes)
- III. Responsabilité de l'Axe 2
- IV. Rétrospective (demande André NDOBO)
- V. Préparation logistique de l'AG du 21 avril
- VI. Communication externe :
 - a. Site web : Livre d'Or
 - b. Création page FB/LinkedIn Labo ?
 - c. Validation profil de poste Renfort Communication
- VII. Questions diverses

Informations générales

- Ghozlane FLEURY - BAHl et Philippe ALLAIN nous informent que le présentiel reprend tout doucement dans chacune des deux Universités.

- Philippe ALLAIN dit n'avoir aucune information nouvelle de l'HCERES pour l'évaluation du LPPL.

- Le projet NEXT 2, porté par l'Université de Nantes, est en bonne voie de finalisation et sera bientôt déposé.

Approbation du compte-rendu du conseil du 28 mai 2021

Le compte-rendu est approuvé.

Le relevé de décisions financières du LPPL Nantes est approuvé également.

Auditions CDE

Auditions des deux personnes présélectionnées :

- Hélène JALIN sur la « Compréhension des facteurs psychologiques impliqués dans le développement et le maintien de l'anxiété envers le changement climatique (éco-anxiété) » sous la direction d'Abdel BOUDOUKHA

- Arnaud SAPIN sur « Les facteurs psycho-socio-organisationnels et le bien être psychologique, déterminants des comportements écologiques au travail ? » sous la direction de Ghozlane FLEURY-BAHI

Après quelques remarques pour amélioration, les deux projets sont validés, sans classement.

Responsabilité de l'Axe 2

Suite à la démission de Sandrine GAYMARD de la responsabilité de l'axe 2 du LPPL, il est proposé par la direction du LPPL que Catherine POTARD la remplace, Madame POTARD étant d'accord pour assumer cette fonction. La proposition est validée par les membres du conseil. Ghozlane FLEURY-BAHI et Philippe ALLAIN remercient Catherine POTARD pour son investissement en lui indiquant qu'ils seront bien évidemment très aidants pour la préparation de l'évaluation HCERES.

L'élection d'un MCF angevin sera organisée en juillet pour remplacer Catherine POTARD au conseil du LPPL.

Rétrospective

Demande de financement : Contrat doctoral DILGRAH porté par André NDOBO pour le LPPL.

Sujet : Représentations sociales du racisme ordinaire : préjugés associés et impact sur le bien-être des membres du groupe minoritaire.

Demande envoyée par mail aux membres du conseil le 1^{er} juin et validée par ces mêmes membres.

Le conseil donne son accord pour une participation financière du laboratoire au congrès international SARMAC à la demande de Frédéric ROBIN et Canelle GARNIER.

Préparation logistique de l'Assemblée générale

L'AG du laboratoire aura bien lieu le 21 juin à Nantes, mais l'après-midi au lieu du matin, avec la présentation du Userlab Nantais, et l'intervention de Delphine ROMMEL sur l'éthique de la recherche.

La cellule Europe de l'Université de Nantes interviendra également ainsi qu'Elisa SARDA sur le CrowdSourcing.

Les deux nouveaux collègues récemment recrutés à l'Université de Nantes seront conviés.

Communication externe

Le profil de poste pour le renfort en communication (CDD TECH) est validé.

Les autres sujets sont reportés.

Questions diverses

Philippe ALLAIN demande pourquoi il est demandé de refondre les collections HAL nantaise et angevine séparément au lieu de fournir une collection commune. Il est décidé de poursuivre dans la logique d'une seule collection.